Portage EPF
DEMANDE D'INTERVENTION

Programme Pluriannuel d'Intervention 2024 - 2028

Portage sollicité par : ☐ La commune de .....
☐ L'intercommunalité de .....

Un avis favorable de la commune ou de l'intercommunalité a-t-il été obtenu ? ☐ Oui ☐ Non
Interlocuteur référent pour cette demande : .....

1 - Caractéristiques du site

Nom et adresse du site : .....
Parcelles concernées (sections, numéro) : .....
.....

Type de bien : ☐ Bien bâti ☐ Terrain nu ☐ Autre, précisez : .....
Type d'occupation : ☐ Bien libre ☐ Bien occupé, précisez : .....
Un contact a-t-il déjà été pris avec le(s) propriétaire(s) ? ☐ Oui ☐ Non
Coordonnées éventuelles du ou de(s) propriétaire(s) ? (Nom, téléphone et mail) : .....
.....
.....

Disposez vous d'une estimation financière du bien ? (France Domaine, expertise privée...) : ☐ Oui ☐ Non
Si oui, montant et source : .....
Une offre a-t-elle déjà été formulée au(x) propriétaire(s) ? ☐ Oui ☐ Non. Si oui, montant : .....

Afin de garantir un bon cadre de négociation, nous vous remercions de ne pas communiquer l'avis du Domaine aux propriétaires ou en réunion.

2 - Caractéristiques du projet et modalités de portage

Thématique(s) d'intervention *(Plusieurs cases possibles)* :

☐ Logements pour tous *(possibilité de choisir 2 cases)*
- ☐ Logements locatifs aidés : minimum 30%
- ☐ Logements abordables : BRS dans opération comprenant au maximum 50% de logements libres

☐ Qualité du cadre de vie - Services de proximité et/ou équipements publics et/ou logements à destination des agents des services publics ou assimilés

☐ Maintien du tissu économique - Pérenniser la présence des entreprises déjà ou développer le tourisme en montagne, ou permettre la production de logements saisonniers

☐ Développement économique diversifié - Réindustrialisation ou installation de commerces de proximité

☐ Protection des ressources - Protèger l'agriculture, les espaces forestiers, la biodiversité et l'eau.

Taux de portage de 2.7% HT, excepté pour la thématique «Logements pour tous» 2.2% HT **

***Sous réserve de portages permettant la sortie d'opérations comportant :*
- soit au moins 30% de logements locatifs aidés
- soit au moins 50% de logements abordables
- soit en cas de « multithématique » : projet comportant au minimum 50% de surface dédiée au logement

Description du projet envisagé : .....
.....

Procédure souhaitée : ☐ Négociation amiable ☐ Préemption ☐ Expropriation ☐ Autre

Une gestion du bien est-elle prévue pendant la durée du portage ?
☐ Pas de gestion prévue ou non connu pour le moment
☐ Gestion de l'occupation (sécurisation, mise à bail) : .....

Des études ou travaux sont-ils envisagés pendant la durée du portage ?
☐ Etudes de sol, bâti, étude de faisabilité : .....
☐ Travaux (démolition, dépollution) : .....

Indiquez la formule de remboursement envisagée, **obligatoire pour validation en Conseil d'Administration** :

☐ **A terme**, précisez une durée entre **4 et 8 ans** : .....ans

☐ **Par annuités**, précisez une durée entre **4 et 15 ans** : .....ans

☐ **Par demi-annuités**, sur **10 ans** pour les projets structurants,
paiement du solde au terme des 10 années*

**avec possibilités de prolongation :*
- la durée de portage supplémentaire sera définie en fonction des conditions de réalisation du projet et ne pourra pas dépasser 10 nouvelles années
- le taux de portage sera augmenté de 0.3% HT

1510 route de l'Arny - 74350 Allonzier la Caille - www.epf74.fr
04 50 63 20 06 - epf74@epf74.fr

EPF HAUTE-SAVOIE
Établissement Public Foncier

3 - Contexte de mise en oeuvre

Optimisation. Dans quel contexte foncier le tènement s'inscrit-il ?

☐ Extension urbaine
☐ Dent creuse (parcelle non bâtie située dans un tissu urbain continu)
☐ Renouvellement urbain (démolition, réhabilitation, surélévation)
☐ Conservation, préservation, valorisation des sites agricoles ou naturels
☐ Renaturation de sites artificialisés
☐ Autre, précisez (abords de linéaires, infrastructures.) : .....

Commentaires ou remarques libres du demandeur sur la complexité du contexte foncier (pollution éventuelle, rétention foncière, problématiques d'accès...) .....

.....

.....

.....

Anticipation. Dans quel cadre d'anticipation le bien s'inscrit-il ?

☐ Opportunité isolée, sans projet spécifique
☐ Opportunité limitrophe d'une parcelle déjà publique
☐ Secteur stratégique au regard des objectifs de planification locale ou inscrit dans un périmètre de projet (PADD du PLU, SCOT, PLH, PAEN, OAP, ER, Action Cœur de Ville, Petite Ville de Demain...).
Précisez le(s)quel(s) : .....

.....

.....

☐ Inscription dans une fiche secteur du Plan d'Actions Foncières validé

Maîtrise. Quelle est la volonté de maîtrise de l'usage et de la propriété pérenne envisagée ?

☐ Cession encadrée à un opérateur privé, parapublic ou public, précisez : .....
☐ Conservation du bien en propriété publique sous bail (à réhabilitation ou à construction)
☐ Cession avec contractualisation pour gestion d'espaces naturels ou agricoles
☐ Cession à une foncière publique ou intégration du bien au domaine public (équipements, services ou espaces publics)
☐ Réserve foncière volontaire

Les documents suivants pourront vous être demandés, avec la demande d'intervention :
- L'avis du Domaine (s'il a déjà été demandé)
- L'avis de la commune ou de l'intercommunalité selon contexte
- Un extrait du plan de zonage et des documents de planification faisant référence au site en question (OAP, ER, PLH, SCOT, Secteur petite ville de demain, PAEN... etc.)

Dans le cas d'une acquisition par préemption, merci de joindre :
- Délibération approuvant le document d'urbanisme applicable (PLU, PLUi etc.)
- Délibération instituant / modifiant le Droit de Préemption Urbain
- Délibération délégant le DPU au Maire le cas échéant
- DIA tamponnée à la date du jour de réception en Mairie avec numéro LR/AR et annexes.

Fait à ..... le.....

Signature + cachet :

1510 route de l'Arny - 74350 Allonzier la Caille - www.epf74.fr
04 50 63 20 06 - epf74@epf74.fr